

# Lettre d'actualités

## Édito

« Accueil » (nom masculin) : manière de recevoir quelqu'un

Derrière le mot accueil et sa définition, il est nécessaire de mettre en avant l'individualisation et la différenciation de l'accueil. L'accueil se fait selon une dimension morale et protectrice, au regard des singularités et des besoins de l'individu accueilli. Aussi, les adjectifs ne manquent pas pour qualifier un accueil : chaleureux, froid, enthousiaste, difficile, et bien évidemment réussi.

Réussir cet accueil c'est avant tout tisser et entretenir des liens entre les professionnels et les familles des enfants qui fréquenteront cet été les centres de loisirs et les séjours. C'est dans la poursuite de cet objectif que les signataires de la Charte Accueil Réussi auront le plaisir de vous accueillir à l'occasion de la journée départementale de la Charte le 12 mai prochain.

Les membres du comité de pilotage de la Charte ont également le plaisir de mettre en avant dans cette newsletter les nouveaux signataires ainsi que les nouveaux outils mis à disposition permettant de contribuer à un accueil réussi.

Bonne lecture,

Dans ce numéro...

Édito par Alexis  
Anquetil – SDJES 14

Lumière sur les  
nouveaux signataires  
de la Charte et  
membre du COPIL

La Charte vous outille

Date à retenir et  
actualité  
départementale

# Lumière sur les nouveaux signataires de la Charte


L'APAEI de la Côte Fleurie, par son dispositif médico-éducatif situé à Pont-L'Évêque accueille et accompagne 60 enfants âgés de 3 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés, autisme et troubles envahissants du développement, ou polyhandicap. Les professionnels du DAME interviennent sur des aspects éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques. La pluridisciplinarité des professionnels permet de favoriser l'inclusion de l'enfant au sein des différents domaines de la vie, dont les loisirs et les vacances.

Le Dispositif Médico-Social Préprofessionnel (DMSP) de l'ACSEA est composé de l'Institut Médico—Professionnel de Démouville (IMPro), de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Professionnel (ITEP Pro) de Démouville, ainsi que de l'Institut Médico-Educatif de Caen (IME).

Le DMSP est aujourd'hui représenté au sein de la Charte Accueil Réussi par l'IME de Caen qui intègre également le COPIL.

À noter que l'une des missions de l'IMPro et de l'ITEP Pro étant de favoriser l'accessibilité à la culture et aux loisirs pour tous, la coordinatrice de la Charte se met en lien avec les directions respectives afin de leur parler de la démarche portée par cette dernière.

# La Charte vous outille



**Fiche de liaison pour le suivi administratif et éducatif**  
Document complémentaire au dossier d'inscription de l'organisateur

**LE SÉJOUR**

Organisateur du séjour : .....

Nom du séjour choisi : .....

Dates du séjour : .....

Raisons du séjour (vacances, retai, congés famille d'accueil, autres) : .....

**L'ENFANT**

Nom et Prénom : .....

Dates de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Genre : .....

Suite à un travail collaboratif entre les organisateurs d'ACM, les structures médico-sociales et la direction départementale de l'enfance et de la famille membres du COPIL, la fiche de liaison pour le suivi administratif et éducatif mis à votre disposition par la Charte Accueil Réussi est actualisée. Cette fiche vient en complément du dossier administratif des organisateurs, notamment de séjours. Elle permet aux inscrivants de renseigner l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en œuvre des bonnes conditions d'accueil d'un mineur à besoins particuliers.

Retrouver la fiche en version PDF : [ici](#)

**Pour rappel** : plus un séjour est anticipé et préparé en amont, plus l'organisateur aura l'opportunité de s'adapter et d'offrir un cadre garantissant l'épanouissement du mineur. Au-delà de cette fiche, la Charte invite également les inscrivants à contacter l'organisateur au moins deux, voire trois mois avant le début du séjour afin de transmettre les besoins particuliers du mineur, de lever les freins et d'évaluer la faisabilité de l'accueil (contact téléphonique, rdv présentiel...).



**Fiche missions référent.es Charte Accueil Réussi**

**Définition :**

En tant que signataire de la Charte Accueil Réussi, chaque organisme doit nommer deux référent.es Charte Accueil Réussi au sein de sa structure. Le comité de pilotage de la Charte les définit comme suit :

- 1- Un.e référent.e institutionnel.le représentant l'organisme signataire, qu'il soit un organisateur d'ACM, un établissement ou service social et médico social, une association ou structure partageant les valeurs de la Charte ;
- 2- Un.e référent.e site représentant chaque site ou service recevant du public.

Lors de la journée départementale « Formaliser le rôle des référent.es Charte et outiller les équipes », les participant.es ont défini les missions d'un tel rôle. En tant que signataire, la Charte Accueil Réussi vous invite à prendre connaissance de ce document, disponible : [ici](#).

# Actualités

## Je participe à la prochaine journée départementale de la Charte



**Quand ?** Le 12 mai 2026 de 9h à 16h

**Où ?** Atelier 860, 860 Rue du Chemin Vert, 14123 Ifs  
(lien maps)

**Lien d'inscription :** [ici](#)

À destination de l'ensemble des signataires de la Charte Accueil Réussi, cette deuxième journée départementale a pour objectif de répondre à la thématique suivante : « **Dans le cadre de l'accueil de mineurs à besoins particuliers en ACM, comment les professionnels favorisent-ils un lien de confiance avec les familles ?** »

### Au programme :

Après un accueil café, la journée sera introduite à 9h30 avec la présentation des locaux et du cadre d'intervention. La matinée sera animée par un temps en plénière où nous détaillerons en quoi l'accueil d'un mineur à besoins particuliers en ACM est bénéfique. Puis, divers témoignages vous seront proposés : témoignage de familles et témoignage de professionnels de l'animation. L'après-midi sera quant à elle rythmée par un atelier "créer sa fiche d'accompagnement" et par des jeux de rôle simulant un entretien famille.



## Actu départementale en lien avec l'inclusion !

Le 28 avril 2026, la Direction départementale de l'Enfance et de la Famille, le service vacances caennais des Éclaireuses et Éclaireurs de France, la Ligue de l'Enseignement de Normandie, l'UFCV Normandie, les Francas du Calvados et la

Charte Accueil Réussi ont participé à une réunion d'information auprès des travailleurs sociaux de l'ASE et des familles d'accueil. **L'objectif :** Échanger sur l'accueil en séjour de vacances des mineurs confiés à la protection de l'enfance. L'idée est d'expliquer les différentes formes de séjours existants ainsi que la manière dont ils s'organisent dans la pratique, et clarifier les préalables nécessaires à de bonnes conditions de séjour.